



Communiqué de presse du 10 décembre 2020 – Philippe SALMON, Maire de Bruz

Emplacement du 4^{ème} groupe scolaire

Les alentours de la plaine du Vert Buisson ont vu apparaître des banderoles aux libellés explicites : « Pas d'école ici », « Touche pas à ma plaine », « Non à une 3ème école sur la plaine », « Pas d'école ici, ailleurs c'est possible »...

En octobre dernier, nous avons annoncé dans les colonnes de Ouest-France le nouveau choix d'implantation d'un futur groupe scolaire. Au regard de différents facteurs, nous avons décidé de le localiser à l'ouest de la ville, plus précisément, sur la plaine Yann Fañch Kemener.

Depuis, nous avons rencontré plusieurs fois des habitants et des représentants de parents d'élèves : sur place, à la mairie, et en visio conférence. Nous avons écouté leurs doutes et leur avons expliqué nos réflexions.

Le maire, les adjoints ou conseillers à l'urbanisme, à l'éducation, à la transition écologique, à la sécurité, à la vie associative, à la concertation, ont participé à ces rencontres. Nous avons fourni les documents de travail sur lesquels nous avons fondé notre analyse. Nous avons annoncé la suite : poursuite de la réflexion, invitation à la concertation pour les étapes à venir. Nous avons agi en toute transparence et avec sincérité.

Nous avons expliqué que l'école envisagée occuperait moins du tiers de la plaine et que le bois ne sera pas impacté. De même, l'indisponibilité actuelle de terrains à l'ouest et les délais liés au développement urbain rendent aléatoire l'hypothèse : « Une école ailleurs, c'est possible ».

Alors que nous nous préparions à rencontrer les partenaires éducatifs et au moment où nous analysons des études complémentaires, nous sommes surpris de ce regain de tension. Nous avons expliqué que les contraintes du projet initial nous avaient empêchés de lancer une vraie concertation préalable. Nous avons publiquement reconnu cette lacune et exprimé nos regrets à ce sujet.

Nous souhaitons que la concertation autour du projet d'aménagement de la nouvelle école puisse se mettre en place. Il est de notre responsabilité d'élus de répondre aux besoins d'intérêt général que représente un tel équipement.

Philippe SALMON, Maire de Bruz

